



Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRI) de la Loire secteur compris entre Nevers et Saint-Léger-des-Vignes



Commune d'Avril-sur-Loire
Carte du zonage réglementaire
 Approuvé par arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2020

- A1
- A2
- A3
- A4
- B1
- B2
- B3
- B4
- Zone de vitesse élevée
- Zone de Dissipation d'Énergie
- Crue 1000 ans
- Isocotes des Plus Hautes Eaux Connues
- Digues ou remblais

